

# **La phrase au centre de la rédaction scientifique**

## **Le cas d'une introduction de thèse de doctorat**

**LMD**

**Boulmaali Lilia Hadjer**

**Dr. Dridi Mohamed**

**Laboratoire le FEU**

**Université de Ouargla**

### **Résumé:**

De par son statut de principale unité sémantique, syntaxique et communicative, la phrase fait l'objet de nombreuses études et controverses. La présente communication tend à mettre la lumière, de manière brève et générale, sur la notion de « phrase » et de ses différentes constructions syntaxiques afin de montrer l'importance de sa forme et de ses caractéristiques lors la rédaction scientifique; et cela à travers une étude de cas portant sur une introduction de doctorat ès science en FLE.

**Mots-clés:** Phrase simple, phrase complexe, proposition, analyse syntaxique, rédaction scientifique

### **Abstract:**

Because of its status as the main semantic, syntactic and communicative unit, the sentence is the subject of numerous studies and controversies. This paper aims to shed light briefly and generally on the notion of "sentence" and its different syntactic constructs in order to show the importance of its form and characteristics in scien-

tific writing; and this through a case study on an introduction to a doctorate of science in FLE.

**Key words:** Simple sentence, complex sentence, proposition, syntactic analysis, scientific writing

### الملخص:

بحكم مكانتها و باعتبارها الوحدة الدلالية والنحوية والتواصلية الرئيسية ، فإن الجملة موضوع العديد من الدراسات والتناقضات. الغرض من هذا المقال هو إلقاء الضوء بشكل عام على مفهوم «الجملة» و على مختلف بنياتها النحوية من أجل إظهار أهمية شكلها وخصائصها في الكتابة العلمية ؛ وهذا من خلال دراسة حالة على مقدمة لدكتوراه العلوم في FLE.

الكلمات المفتاحية : جملة صغرى، جملة مركبة، جملة صغيرة، تحليل نحوي، كتابة علمية .

*«Après tout, c'est ainsi que nous communiquons, pas des phrases, même tronquées, embryonnaires, incomplètes, mais toujours par des phrases» E. Benveniste (1974, p. 224)*

## Introduction

L'écriture est une manière de communication tout aussi importante que l'oral, nous nous en servons dans nos rédactions de tous genres. Dans la rédaction scientifique, elle revêt différents aspects qui se manifestent à travers le verbe qu'utilise le chercheur. Utilisée selon divers schémas, la phrase est une unité d'analyse tout aussi importante et intéressante que le contenu d'un article scientifique.

Tout texte est formé de phrases dont l'enchaînement produit une unité de communication véhiculant un message clair dans une situation précise. Le texte rédigé doit obéir aux règles de la cohérence et de la cohésion. La phrase se trouve alors au centre du texte, et constitue la force motrice qui le régit. Et par conséquent, le choix de la typologie de la phrase, de sa structure et de sa forme joue un rôle influent dans le processus de la rédaction scientifique.

La phrase, qui peut se résumer à un seul mot, est communément reliée et définie par rapport à la proposition qui nécessite un prédicat.. Lors de la rédaction, le chercheur fait un choix sur le thème qu'il va aborder, sur le plan qu'il va suivre mais aussi sur les phrases qu'il va employer; ce qui nous amène à nous interroger sur le type de phrases auquel recourt le chercheur lors de la rédaction.

Pour pouvoir répondre à ce questionnement , un passage définitionnelle est de rigueur, nous aborderons dans une première partie les notions de « phrase » et de « proposition », nous allons voir aussi la structure de la phrase verbale et averbale et pour conclure nous traiterons une introduction de thèse de doctorat choisie arbitrairement afin de voir quel est le type de phrases le plus abordé dans une recherche académique.

### **Entre phrase et proposition, un choix de rédaction**

Dans son écrit, le chercheur passe un message, il a une intention communicative, son texte n'est pas un agencement de mots aléatoires mais un ensemble cohérent véhiculant un sens. Ces mots peuvent aussi suffire à eux-mêmes, et constituer une phrase ayant un sens.

La phrase est le point de commencement et d'aboutissement de l'étude et de l'analyse grammaticale et syntaxique, elle en est la principale unité de recherche. La phrase est un ensemble de mots qui s'enchainent et qui s'unissent de manière à avoir un sens. Elle est défini par Maurice Grevisse comme étant: «*un assemblage de mots exprimant une pensée complète*» (1968; p.05)

Eluerd Roland pense quant à lui que c'est: «*un signe linguistique formé d'une suite finie de mots combinés entre eux pour signifier quelque chose*» (2004; 157).

Suivant ces deux définitions, la phrase est une unité significative construite d'un assemblage sémantique qui s'organise selon les règles de la syntaxe et de la grammaire pour véhiculer un acte de communication.

Néanmoins ces définitions de la phrase restent obsolètes et n'englobent en aucuns cas ses différentes formes puisqu'une phrase peut se résumer en un seul mot comme le cite Marchello-Nizia Christiane dans un article dédié à la notion de «phrase» dans la grammaire: «*La phrase est un ensemble de mots qui a un sens complet et qui va d'un point à un autre. Elle peut être très brève, même réduite à un seul mot* » (1979; p.39). Ou encore peut ne pas avoir de sens comme le montre Chomsky dans son exemple «*D'incolores idées vertes dorment furieusement*» (phrase inventée par Chomsky). Selon Chomsky, «*La grammaire prime sur la signification*», (cité dans une fiche de lecture décidée au langage et à la pensée de Noam Chomsky, 2010, p02).

En suivant cette logique, nous pouvons appeler un ensemble de mots dépourvu de sens comme étant une phrase, car au niveau de

la syntaxe elle est correcte alors qu'au niveau de l'interprétation elle est dépourvue de sens mais qui peut toutefois être interprétée dans un sens métaphorique. Quant à Marc Wilmet, il propose un autre exemple: «*Terre la du autour soleil tourne*» ( 2003; p 472) Wilmet déclare que cette phrase n'est pas une phrase française (2003; p472). Certes, cette phrase n'appartient pas à la formation d'une phrase en langue française car elle n'obéit pas aux règles rédactionnelles de la grammaire, mais elle reste une phrase qui a un début et une fin, un syntagme nominal et un autre verbal et qui commence par une majuscule et qui se termine par un point.

À la lumière des différentes définitions de la phrase sus-citées, nous pouvons affirmer qu'un seul mot ou une adjonction de plusieurs mots ne constituent pas forcément une phrase que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Un énoncé est appelé " phrase" quand cette dernière respecte les quatre critères à savoir : le critère typographique, prosodique, sémantique et syntaxique. Autrement dit, la phrase commence par une majuscule et se termine par un point, elle véhicule un sens et se forme dans le cas de la phrase à base verbale «*d'un constituant à tête nominale et d'un autre constituant à tête verbale*» ( Franck Neveu, p. 21).

Néanmoins, les différentes acceptions de la phrase la renvoient à celle de la proposition. CH. Marchello Nizia souligne dans un article que la phrase est généralement reliée à la proposition. Si nous tentons de définir la phrase simple ou complexe nous verrons que dans chacune des définitions le mots propositions revient et c'est ce que nous allons voir un peu plus loin, mais avant cela proposer une définition de la proposition est de rigueur. Selon Maurice Grevisse et André Gosse, la proposition serait «*un membre de phrase, une espèce*

*de syntagme comprenant un verbe conjugué ou plus précisément un prédicat ainsi qu'un sujet; ce syntagme ayant dans la phrase la fonction de sujet ou de complément»* (1995; p73). Autrement dit, la proposition est une partie ou une entité complète de la phrase, un des éléments constituant de cette dernière. Donc, suivant sa nature indépendante, principale ou subordonnée, une seule proposition peut être interprétée comme étant une phrase simple alors que deux ou plusieurs propositions peuvent être interprétées comme des phrases composés ou complexes.

Soulignons aussi que la phrase ne se résume pas à la proposition, sauf pour le cas de la phrase dite à noyau verbale, formée d'un verbe qui peut être employé seul, ex: *sortez!* ou d'un couple *sujet/prédicat*, ex: *l'enfant pleure*. La phrase verbale comportant une seule proposition (phrase simple) ou plus de deux propositions (phrase complexe) est le type le plus répandu dans une rédaction scientifique car il transmet au mieux le message de l'auteur, de manière objective et ce, à l'aide de phrases déclaratives. Dans l'exemple cité plus haut, ce type d'énoncé exprimant un ordre est quasi inexistant dans un écrit scientifique, car pour avoir un sens et exprimer une intention de communication, cette phrase nécessite une intonation à l'oral et une ponctuation à l'écrit. Seule, elle est dénuée de sens. De même, une phrase exclamative ou impérative a une valeur subjective, un critère à éviter lors d'une rédaction académique.

La phrase averbale ou non verbale est une phrase sans verbe qui peut se résumer en un seul mot ( nom, adjectif, adverbe, interjection...), ex: *magnifique* ou d'un assemblage de ces mêmes unités de sens, ex: *heureux les simples d'esprit*. Hormis pour les titres, ce type

de phrases est moins courant dans les écrits scientifiques car il con-  
note souvent une intention subjective ou une implication directe du  
chercheur, ou qui peuvent avoir un sens qui prête à confusion. Il  
s'agit là d'un critère qui ne doit pas apparaître dans un travail de re-  
cherche, l'exemple de l'introduction que nous avons analysé n'englobe  
aucune phrase nominale. C'est d'ailleurs ce que nous comptons dé-  
montrer dans la seconde partie de cet article.

### **La phrase dans la rédaction scientifique: la suprématie de la phrase verbale**

La phrase revêt plusieurs formes qui dépendent essentielle-  
ment de la fonction que nous voulons lui attribuer ou de l'intention de  
communication à laquelle nous souhaitons aboutir. Dans un travail de  
recherche, le chercheur utilise des phrases de différents types afin de  
mener à bien sa rédaction, ces phrases ont une constitution qui peut  
différer de celle d'un auteur de roman ou d'histoire; une phrase tel que  
: *silence, du calme, impressionnant...etc.*, ne peut en aucun cas trou-  
ver sa place dans un écrit scientifique et académique. Par conséquent  
la typologie phrastique joue un rôle important lors de la rédaction. La  
phrase verbale se trouve alors au centre de la rédaction scientifique  
puisque son rôle consiste à permettre à l'auteur d'établir une continui-  
té thématique significative.

Comme nous venons de voir dans la première partie, la phrase  
peut être verbale ou non verbale, notre analyse sur l'exemple de  
l'introduction de la thèse de doctorat intitulée «*Pour une étude compa-  
rative de la socialité dans Le Premier Homme d'Albert Camus et dans  
La Terre et le sang et Les Chemins qui montent de Mouloud Feraoun*»

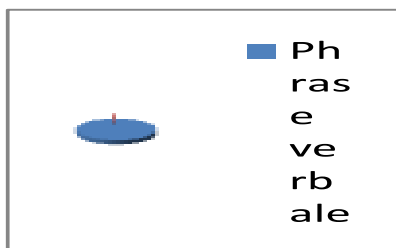
soutenue en 2018; montre que la plus grande partie des phrases sont des phrases verbales.

Dans notre corpus nous recensons 79 phrases verbales soit 98.75% des phrases répertoriées dans notre corpus et 01 phrase nominale soit 1.25% des phrases.

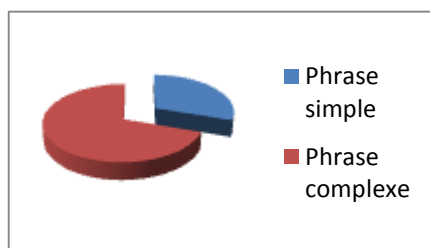
L'unique phrase nominale présente dans cette introduction est la suivante: «*L'une appartenant à la société dite des colons et l'autre à celle des autochtones*». (Berra Bensalem, p.16)

Prenons comme exemple d'une phrase verbale la phrase simple suivante : «*La présente thèse se propose d'interroger les marque de la socialité dans ces trois univers diégétiques*». (Berra Bensalem, p 15) Cependant, les phrases verbales composant notre corpus sont en majorité des phrase complexes, c'est-à-dire contenant des propositions juxtaposées, coordonnées ou subordonnées. Les phrases employées dans cette introduction sont longues, c'est-à dire qu'elles sont formées de plusieurs propositions, comme le montre l'exemple suivant: «*Ce chapitre comprendra trois sous-titres à travers lesquels nous développerons des rapports de la sociocritique avec chacun de ces disciplines à savoir la linguistique, l'analyse du discours et la stylistique* » Berra Bensalem, p 22)

Les graphes suivants montrent le nombre de phrases recensées dans notre corpus, à savoir le nombre des phrases verbales par rapport aux phrases nominales (graphe 1) ainsi que le nombre de phrases simples par rapport aux phrases complexe (graphe 2).



Graphe 1



Graphe 2

### La phrase verbale au service de la rédaction scientifique

Comme nous venons de le souligné, la phrase verbale est déterminée par rapport à la proposition, une phrase verbale est une phrase qui contient au minimum une proposition, cette dernière est formée à partir d'un verbe conjugué. La phrase est dite simple si elle contient une seule proposition c'est à dire un assemblage de mots qui gravitent autour d'un seul verbe; dans le cas de la phrase complexe, elle est formée de l'assemblage de deux propositions au minimum c'est-à-dire qu'elle englobe au minimum deux verbes conjugués, selon Franck Neveu « *seront tenues pour complexes les phrases dont deux segments coïncident avec deux phrases simples attestées de manière indépendante* » (p.31) .

L'association des propositions de la phrase complexe en crée trois types , à savoir, la juxtaposée, la coordonnée et la subordonnée; selon Leemen Danielle « *On peut distinguer, ainsi que le fait la tradition grammaticale, trois types de phrases complexes, selon que l'assemblage des propositions qu'elles contiennent s'opère par juxtaposition, coordination, subordination* » (2002, p.51)

La phrase complexe peut donc être formée de plusieurs propositions juxtaposées, elle sont reliées par un signe de ponctuation autre

que le point: *«A l'écrit, la juxtaposition use d'une batterie de signes de ponctuation: la virgule, le point-virgule, les deux-points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension»*. (Wilmet, 2003, p. 629). Les propositions jointent par un des signes de ponctuation recensés par Wilmet forment une phrase complexe juxtaposée; par exemple: *«La deuxième partie s'intitule les sociétés textuelles ; elle comprendra deux chapitres»* (Berra B, p.23) L'exemple donné se compose de deux propositions indépendantes, reliées par un point-virgule mais exprimant chacune une idée autonome c'est-à-dire qu'elles peuvent être traitées indépendamment l'une de l'autre.

La phrase complexe peut être coordonnée autrement dit relié par un mot de liaison ou une conjonction de coordination, Selon Grevisse *«Sont dites coordonnées les proposition de même nature qui sont liées entre elle par une conjonction qui est une conjonction de coordination»* (1968, p.109).

Franck Neveu déclare que: *« C'est un mode de liaison syntaxique qui s'établit entre deux unités ayant une même fonction syntaxique, ce qui sont placées sur le même rang»*. C'est-à-dire que c'est une relation d'égalité aucune proposition ne prime sur l'autre, elles sont équivalentes et sont au même niveau d'analyse.

Tout comme la juxtaposition, les propositions de la phrase coordonnée sont indépendantes, de même nature et sont à égalité syntaxique. Exemple: *«le retour aux sources de Le Premier Homme n'est pas seulement de revenir sur les racines du principal protagoniste, sur sa famille et son enfance en Algérie mais c'est surtout un retour aux sources de l'écriture»* (Berra B, p.20). Cette phrase est une phrase complexe coordonnée avec le coordonnant *mais*. Son rôle est de

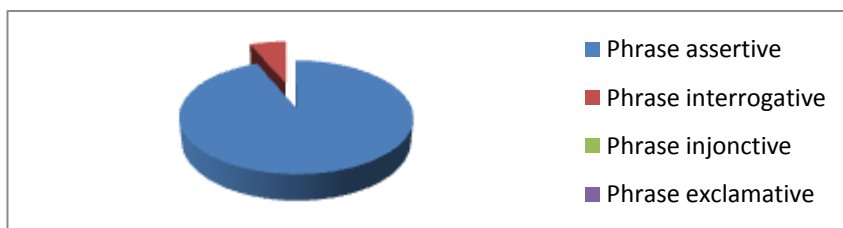
coordonner une proposition A à une autre B, ces unités liées entre-elles sont unis par le même sens.

La subordonnée quant- à elle propose deux propositions au minimum et dont l'une dépend systématiquement de l'autre comme le souligne Marck Neveu «*Une relation dissymétrique ente deux propositions, dont l'une reçoit sa fonction de l'auteur sans réciprocité*» (p.38). Nous pouvons parler dans ce cas de dominant ou de régressant et de dominé ou de subordonné, en d'autres termes les propositions constituant ce type de phrases ne sont pas situées au même niveau de l'analyse syntaxique, l'une est principale alors que l'autre est subordonnée, son rôle est de compléter et enrichir la proposition principale. une subordonnée peut-être complétive, relative ou circonstancielle. Dans l'exemple: «*Il faut reconnaître que les modèles littéraires de Camus sont bien loin de ceux de Feraoun [...]*»(Berra B, p.18). La proposition principale est: «*Il faut reconnaître*» cette unité de sens nécessite la présence d'une deuxième unité pour que sons sens soit complet, à savoir la proposition subordonnée introduite par «*que*»: «*que les modèles littéraires de Camus sont bien loin de ceux de Feraoun*». Dans cette exemple nous parlerons de proposition subordonnée complétive ayant pour fonction une subordonnée sujet, comme le signale Grevisse: «*Une proposition introduite par la conjonction que, après un verbe à la forme impersonnelle; cette proposition est le sujet réel du verbe de forme impersonnelle*» (1968, p.113).

Qu'elle soit simple ou complexe, la phrase peut être appréhendée selon différents plans d'analyse : «*structure fondamentale [...]* *structure de constituants [...]* *structure fonctionnelle [...]* *structure thématique [...]* *structure sémantique [...]* *modalité de phrase [...]*» (pierre Le Goffic, 1993, p. 10).

Pour notre analyse nous nous sommes basés sur deux plans d'analyse: la modalité de phrase et la structure de constituants.

La modalité de phrase est la valeur que veut véhiculer l'énonciateur à travers son message, et dans notre cas le chercheur à travers son écrit. Elle peut être assertive, interrogative, injonctive ou exclamative. Ce troisième graphe représente les modalités phrastiques présentes dans notre corpus d'étude.



Nous constatons que le type assertif représente 93.75% des phrases et prédomine sur l'interrogatif qui représente 6.25% des phrases. Quant à l'injonctif ou l'exclamatif, ils sont inexistantes dans ce corpus.

En conclusion, l'utilisation du type assertif ou déclaratif est la plus répandue lors de la rédaction, c'est le mode d'énonciation par excellence dans les écrits scientifiques. Son emploi se justifie par l'intention de communication qui se manifeste dans l'explication, la justification, la description et l'énonciation d'un fait. De même que dans une introduction d'un mémoire, le chercheur traite un problème, expose ses attentes et ses objectifs, il formule des hypothèses et annonce son plan de travail de manière neutre. Franck Neveu déclare que *«la phrase assertive est donnée comme vrai par l'énonciateur. Vrai, c'est-à-dire adéquat au référent visée»* (p32).

Le recours à la modalité interrogative quand à lui, n'est pas exclu dans une introduction de mémoire vu que ce type de phrases renvoie à la problématique émise par le chercheur. Nous pouvons dire que la présence d'une phrase interrogative joue un rôle important dans un mémoire puisque son contenu gravite autour de cette même problématique. Son utilisation peut aussi se refléter comme une manière d'accroche, vu que cette interrogation est en attente d'une réponse.

Le second plan d'analyse sur lequel nous nous sommes basés est celui que nous propose Bloomfield et qui se base sur l'analyse en constituants immédiats. (ACI) c'est: *«une procédure de description syntaxique consistant à décomposer une phrase (P) en ses constituants directs, le CI majeurs, puis à décomposer ces dernières en leurs propres CI, jusqu'à ce que la description parvienne au niveau des constituants minimaux (les mots et les morphèmes )»* ( Neveu Franck, p.11).

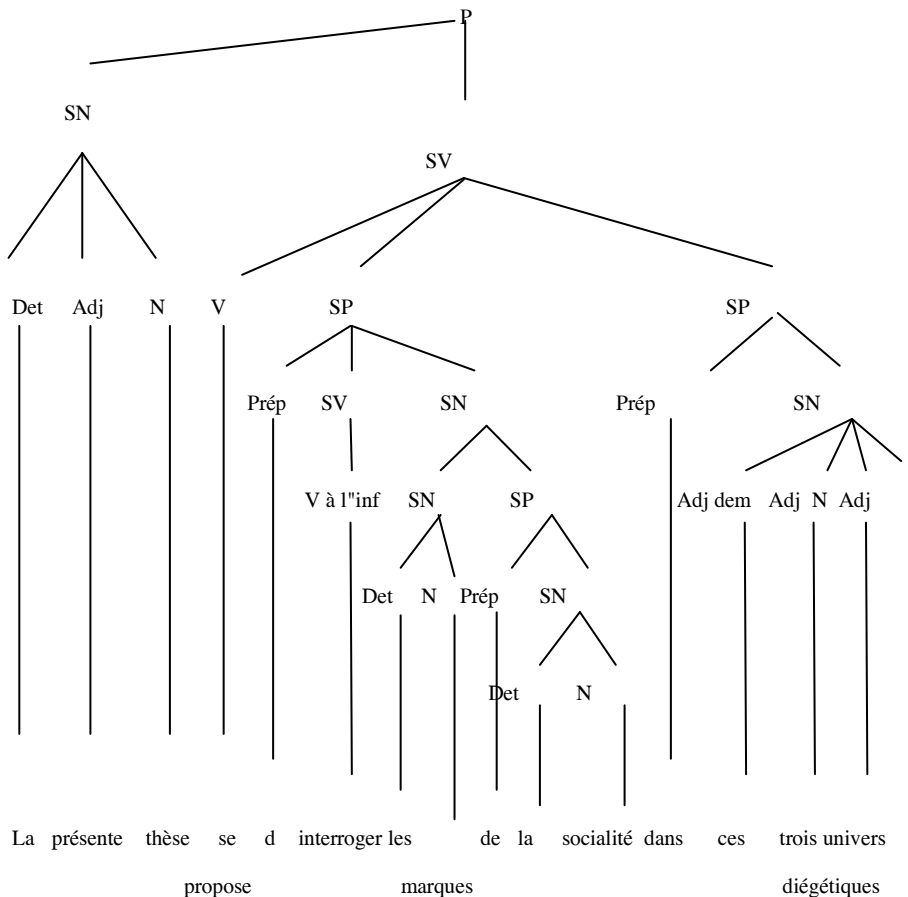
Cette analyse permet de décomposer, dans un premier temps, une phrase en ses plus grands constituants syntagmatiques, puis à répéter de manière successive l'opération jusqu'à ce que l'analyse atteigne ses plus petits constituants à savoir les mots, notons qu'il faut attribuer à chacun de ses constituants à sa catégorie. C'est donc un système hiérarchique qui met en avant les différents éléments constitutifs de la phrase.

L'ACI démarre de la phrase P qui se décomposera en différents syntagmes, à savoir:

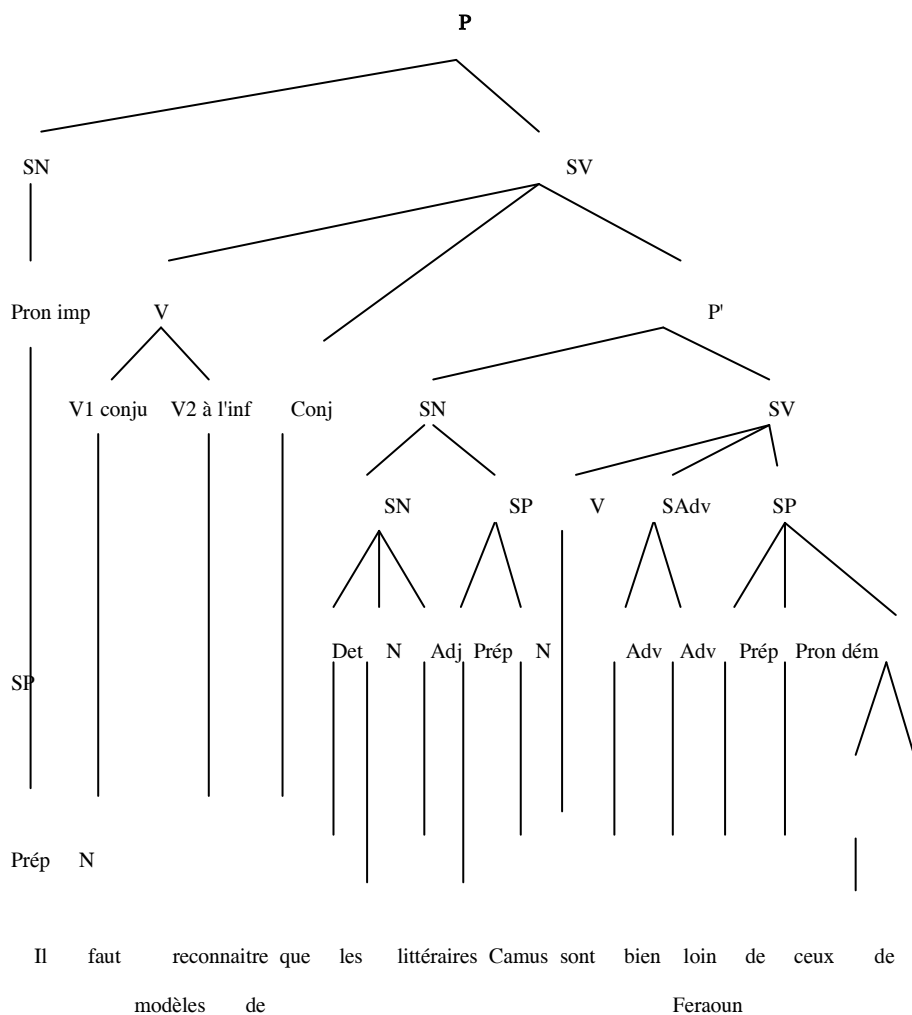
- Le syntagme nominal (SN) dont le noyau est un nom,
- le syntagme verbe (SV) dont le noyau est un verbe,
- le syntagme adjectival (SAdj) dont le noyau est un adjectif,
- le syntagme adverbial (Sadv) dont le noyau est un adverbe,
- le syntagme prépositionnel (SP) introduit par une préposition.

Nous avons choisis deux phrases à analyser: une phrase simple et une phrase complexe.

1- La phrase simple: *«La présente thèse se propose d'interroger les marques de la socialité dans ces trois univers diégétiques».*



2- La phrase complexe: *«Il faut reconnaître que les modèles littéraires de Camus sont bien loin de ceux de Feraoun».*



## Conclusion

la rédaction scientifique est un passage obligatoire pour l'obtention d'un diplôme de fin d'étude ou pour la reconnaissance d'un travail accompli. Un chercheur appelé à rédiger un article, un mémoire, une thèse ou autre doit véhiculer à travers sa rédaction un message clair, ne prêtant pas à confusion, écrit de manière académique et objective.

Le choix des mots et des phrases qu'il emploie ne peut en aucuns cas être arbitraire, un travail scientifique n'est pas un roman ou une histoire où l'auteur est libre d'écrire de la manière qui lui convient et en utilisant la rhétorique. Dans une rédaction scientifique, le rôle du chercheur est de faire parvenir au lecteur l'étendu de la recherche et de lui expliquer le choix et le but de sa réflexion, et c'est à travers le choix des phrases qu'il emploie qu'il peut mener à bien sa recherche et par conséquent son écrit.

La phrase est au centre de la rédaction scientifique, l'usage de n'importe quel types de phrases n'est pas permis. Ce qui pousse le chercheur à se tourner vers les phrase déclarative le plus souvent à la forme affirmative, ces phrases sont pour la pluparts des phrases à base verbale; de même, la phrase complexe prédomine la phrase simple. Pour transmettre son idée ou son message, le chercheur opte pour les phrase longue qui englobe en son enceinte une idée distinct de la phrase qui la précède ou qui la succède. Il termine sa phrase au moment où le message qu'il veut véhiculer s'achève.

Néanmoins, les différentes structures de la phrase complexe font de cette dernière une unité difficiles à analyser

### **Principales références bibliographiques.**

- Anonyme, Fiche de lecture: Le langage et la pensée de Noam Chomsky, mise en ligne (2010), Extrait du LYCEE MARC BLOCH - Val-de-Reuil consulté sur <http://lycee-marc-bloch.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1978> le 05/07/2019.
- BENVENISTE E. in LE GOFFIC P. (2001), La phrase «revisitée», Le français aujourd'hui, n°135, pp. 96-107, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2001-4-page-96.htm>, consulté le 18/07/2019.
- BERRA B, 2018, Pour une étude comparative de la socialité dans Le Premier Homme d'Albert Camus et dans La Terre et le sang et Les Chemins qui montent de

Mouloud Feraoun, (thèse de doctorat) consulté sur <https://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/handle/123456789/16633> le 14/07/2019.

- ELUERD R. ( 2004) *Grammaire descriptive de la langue française*, Armand Colin
- GREVISSE M. (1968). *Cours d'analyse grammaticale*. Gembloux, J. Duculot s.a.
- Grevisse M. (1980), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- GREVISSE M et GOSSE A. (1995), *Nouvelle grammaire française*, Bruxelles, De Boeck.
- GUEDON.J.F et COLIN.J.P. ( 2009), *30 fiches pour réussir les épreuves de français*, Paris, Groupes Eyroelles.
- LE GOFFIC P. (199), *Grammaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- LEEMAN D. (2002), *La phrase complexe : les subordinations*, Bruxelles, De Boeck.
- Marchello-Nizia Ch. (1979). La notion de «phrase» dans la grammaire. In: *Langfrançaise*, n°41, Sur la grammaire traditionnelle, pp. 35-48, consulté sur [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1979\\_num\\_41\\_1\\_6144](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1979_num_41_1_6144), le 10/07/2019.
- Neveu F. *Repères notionnels et terminologiques destinés aux agrégatifs: Structure de la phrase française moderne*, université de Paris-Sorbonne (UFR Langues française), consulté sur [http://www.franck-neveu.fr/mediapool/76/768102/data/Structures\\_de\\_la\\_phrase\\_en\\_francais\\_moderne.pdf](http://www.franck-neveu.fr/mediapool/76/768102/data/Structures_de_la_phrase_en_francais_moderne.pdf), le 12/07/2019.
- WILMET M. (2003), *Grammaire critique du français*, Belgique, duculot.